



Adhérents de la branche Animation !

- Transformation digitale : vous souhaitez développer vos modes de communication et votre visibilité grâce aux outils numériques ?
- Vous développez de nouvelles activités pour vos usagers en lien avec les outils numériques ?
- Vous souhaitez qualifier les salariés de votre structure dans l'optique de développer de nouvelles activités ou d'augmenter le temps de travail des animateurs à temps partiels ?
- Vous souhaitez être accompagnés sur les impacts réglementaires (ex. nouveaux rythmes scolaires...), législatifs (ex. loi travail ...) et économiques (ex. recherche de nouvelles sources de financement...) ?

Uniformation vous accompagne dans vos transitions grâce au dispositif MUTEKO !

Dépôt des dossiers avant le 31 mai 2017

Exemples de projets 2016 financés par MUTEKO pour les adhérents de l'Animation

- Formations qualifiantes dans le cadre de reconversion pour prévenir des risques de licenciement, de pérennisation d'emploi ou de création de nouvelles activités : BPJEPS, CQP métiers de l'animation
- Transition numérique : animer un projet coopératif
- Intégrer le numérique dans les outils pédagogiques et sa stratégie de communication
- Repenser son modèle économique et sa recherche de financement
- Formation juridique : impacts de la loi travail, montage juridique et financier d'un Groupement d'Employeurs

UNE QUESTION ? UN PROJET ?

Contactez votre conseiller en formation : 0969 32 79 79 (appels non surtaxés)

Guadeloupe : 05 90 82 16 13

Tous les jours de 9h à 12h, et de 14h à 17h, sauf les lundis & vendredis après-midi.

MUTECO : Anticiper et faire face au changement

MUTECO est un projet qui a pour objectif d'accompagner au travers la formation, les transitions économiques, technologiques et énergétiques de l'entreprise. Uniformation, avec l'appui financier du FPSPP, du Conseil Régional PACA et de la Direccte PACA, a élaboré un projet afin d'accompagner ses adhérents confrontés à des mutations de grande ampleur.

PUBLICS ELIGIBLES

Entreprises implantées sur les territoires éligibles : Ile-de-France / Bretagne / Nouvelle-Aquitaine
Auvergne – Rhône – Alpes / Provence – Alpes – Côte d'Azur / Guadeloupe

Condition d'accès : Entreprises respectant le versement de son taux conventionnel

Salarié en contrat : CDI, CDD, Contrats aidés (hors emplois d'avenir)

PRISE EN CHARGE

La demande peut être formulée de manière individuelle par un employeur (demande d'aide financière) ou de manière collective pour un réseau ou un groupe d'employeurs (demande à faire auprès de votre Conseiller en Formation) avant le **31 mai 2017**.

Typologie d'actions de formation	Entreprise de -300 salariés	Entreprise de +300 salariés
Numérique Formation des dirigeants à des réformes législatives Transition énergétique / Réutilisation / Réemploi	- 100% des coûts pédagogiques * - Frais annexes *	- 70% des coûts pédagogiques réels pris en charge (30% du coût pédagogique réel sur le budget de l'adhérent volontaire et/ou conventionnel). - Pas de prise en charge des frais annexes (hors budget adhérent).
Consolidation des temps partiels Evolution des métiers liée à une mutation économique, législative, fusion de structures	- 100% des coûts pédagogiques * - Frais annexes * - Rémunération 13€/h (pour les demandes individuelles hors contrats aidés)	- 70% des coûts pédagogiques réels pris en charge (30% du coût pédagogique réel sur le budget de l'adhérent volontaire et/ou conventionnel) - Pas de prise en charge des frais annexes (hors budget de l'adhérent) - Rémunération 13€/h (pour les demandes individuelles hors contrats aidés)

*Dans la limite des plafonds Uniformation

DOCUMENTS A FOURNIR

- Le formulaire de demande d'aide financière pour les demandes individuelles (dans votre web privé) : DAF PPRO + PLAN
- Une lettre de contexte faisant état du besoin de formation de votre structure
- Le programme de la formation et le devis
- Selon le projet : la lettre d'engagement Muteco FPSPP complétée et signée

CATALOGUE DE FORMATIONS - UNIFORMATION

En plus des formations que vous pouvez nous soumettre à titre individuel ou collectif, Uniformation a mis en place des formations collectives gratuites sur l'ensemble des territoires éligibles pour répondre à vos besoins en formation dans la transition numérique et énergétique.

Consultez nos offres de formations et inscrivez vos salariés via notre site :

<http://offredeformations.uniformation.fr/> thématique « Muteco ». Inscription avant le 28 juin 2017.